

PROCES-VERBAL

Nombre de conseillers en exercice :	29	L'an deux mille vingt-quatre , le vingt-neuf janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le mardi 23 janvier 2024, s'est réuni en mairie salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire.
Nombre de conseillers présents :	22	
Nombre de pouvoirs enregistrés :	3	
Nombre de conseillers votants :	25	

TABLEAU DES CONSEILLERS PRESENTS, REPRESENTES OU EXCUSES

NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à
BONNICHON	Frédéric			
FAURE-IMBERT	Danielle			
CHAUVIN	Lionel		X	F. BONNICHON
CACERES	Marie			
VIDAL	Thierry			
ABELARD	Nathalie			
WATERLOT	Philippe		X	R. GARCIA
MECKLER	Emanuelle			
GARCIA	Ramon			
CRETIN	Chantal			
RAVEL	Dominique			
PORTE	Michèle			
ROUVIER-AMBLARD	Marie		X	MC. DUARTE
DOLAT	Gilles			
CREGUT	Jacques			

NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à
GUILLOT	Brigitte			
CANET	Antoine			
DESPLANQUE	Brigitte			
MAUPIED	Catherine			
BAYLE	Bernard			
GAILLARD	Jean-Luc			
MESSEANT	Jean-François			
MELUT	Valérie			
DUARTE	Marie-Christine			
BIONNIER	Cédric			
VERMERSCH	Vincent		X	
CROZY MACHEBOEUF	Carole		X	
VINCENT	Eric		X	
TOUIJAR	Tarek		X	

ORDRE DU JOUR

RAPPORTEURS		DELIBERATIONS
PREAMBULE		
Frédéric BONNICHON	0	COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT DU 11 DECEMBRE 2023 AU 29 JANVIER 2024
Frédéric BONNICHON	0	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 DECEMBRE 2023 - ANNEXE
FINANCES		
Frédéric BONNICHON	1	RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024- ANNEXE
Cédric BIONNIER	2	BUDGET PARKING – DUREES D'AMORTISSEMENT DES BIENS
Cédric BIONNIER	3	BUDGET SOURCES - DUREES D'AMORTISSEMENT DES BIENS
ADMINISTRATION GENERALE		
Frédéric BONNICHON	4	ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET SERVICES ASSOCIES COORDONNE PAR LE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME - APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES
CADRE DE VIE		
Gilles DOLAT	5	APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME CITEO RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES DIFFUS- ANNEXE
Dominique RAVEL	6	CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE 103 AO 1311 - SISE ALLEE DES NOYERS
Dominique RAVEL	7	DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU BLOC SANITAIRE CADASTRE 103 AM 209 SISE RUE DU SAUPINET – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°86 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023
Dominique RAVEL	8	CESSION DU BLOC SANITAIRE CADASTRE 103 AM 209 SISE RUE DU SAUPINET – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°86 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023
INTERCOMMUNALITE		
Frédéric BONNICHON	9	APPROBATION DU PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA COMMUNE, RLV ET LE CENTRE HOSPITALIER ETIENNE CLEMENTEL – RESEAUX D'EAU - ANNEXE
Frédéric BONNICHON	10	ACTUALISATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES
Frédéric BONNICHON	11	APPROBATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS - ANNEXE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30 et constate que le quorum est atteint.

PREAMBULE

0. COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU 11 DECEMBRE 2023 AU 29 JANVIER 2024

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Par délibération du 27 mai 2020, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire. Le tableau ci-dessous récapitule les décisions prises en vertu de l'article 2122-22 du CGCT :

N°	N° de décision et objet	MONTANT T.T.C. (le cas échéant)	MONTANT H.T. DES TRAVAUX (le cas échéant)
3	23D15-DECIS-031-FINAN-01122023.PORTANT SUR UN EMPRUNT BUDGET COMMUNE	489 000 €	
4	23D15-DECIS-033-ADMIN-01122023. PORTANT SUR LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS - APA		
4	23D15-DECIS-034-PORTANT SUR LA CONVENTION DE LA LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES DIFFUS AVEC L'ECO-ORGANISME CITEO		
5	23D15-DECIS-034-ADMIN-01.07.2023. PORTANT SUR LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE LICENCE IV DEBIT DE BOISSON	100 €	
26	23D15-DECIS-036-FINAN-29122023.PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE-PARC DES SPORTS DE LA VOUEE		200 000 € HT
26	23D15-DECIS-037-FINAN-29122023.PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RECONVRESION DE LA CHAPELLE DES BAINS		60 000 € HT
4	23D15-DECIS-038-ADMIN.01.07.2023 PORTANT SUR LA SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT D'EXPLOITATION DES MARCHES COMMUNAUX D'APPROVISIONNEMENT ET AUTRES OCCUPATIONS COMMERCIAL		
	23D15-DECIS-039-FINAN-31122023.PORTANT SUR LA PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES DOUTEUSES	18 089,07 €	
2024			
NEANT			

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 DECEMBRE 2023

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Le conseil municipal valide le procès-verbal de la séance du 11 Décembre 2023

FINANCES

1) RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre acte de ce rapport et ouvre le débat.

Le conseil municipal prend acte du rapport après en avoir débattu.

2) BUDGET PARKING – DUREES D’AMORTISSEMENT DES BIENS

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider les durées d'amortissements des immobilisations corporelles et leurs mises en œuvre comme proposé.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3) BUDGET SOURCES – DUREES D’AMORTISSEMENT DES BIENS

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider les durées d'amortissements des immobilisations corporelles et leurs mises en œuvre comme proposé.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

4) ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET SERVICES ASSOCIES COORDONNE PAR LE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME - APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la sortie du groupement de commandes de fourniture d'électricité coordonné par territoire d'Energie à compter du 31 décembre 2024, d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et services associés et au sein duquel le Conseil départemental du Puy-de-Dôme exercera le rôle de coordonnateur, d'approuver l'adhésion de la Commune de Châtel-Guyon, au-dit groupement de commandes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

CADRE DE VIE

5) APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME CITEO RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES DIFFUS

Rapporteur : Gilles DOLAT

Monsieur DOLAT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée du conseil municipal n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver les termes du partenariat avec l'éco-organisme CITEO et de signer le projet de convention relative à la lutte contre les déchets abandonnés diffus.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6) CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE 103 AO 1311 SISE ALLEE DES NOYERS

Rapporteur : Dominique RAVEL

Monsieur RAVEL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée du conseil municipal n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de céder aux époux GIRARD le délaissé, nouvellement cadastré 103 AO 1311, au prix négocié de 2 100 €uros.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7) DESFFECTATION ET DECLASSEMENT DU BLOC SANITAIRE CADASTRE 103 AM 209 SISE RUE DU SAUPINET – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°86 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023

Rapporteur : Dominique RAVEL

Monsieur RAVEL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée du conseil municipal n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement du bien cadastré 103 AM 209 sis rue du Saupinet à Châtel-Guyon, d'une superficie de 62 m².

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8) CESSION DU BLOC SANITAIRE CADASTRE 103 AM 209 SISE RUE DU SAUPINET – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°86 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023

Rapporteur : Dominique RAVEL

Monsieur RAVEL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée du conseil municipal n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de céder à Monsieur RODRIGUES Antonio, la parcelle 103 AM 209, au prix négocié de 3 000 €uros.

La délibération est adoptée à l'unanimité

INTERCOMMUNALITE

9) APPROBATION DU PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA COMMUNE, RLV ET LE CENTRE HOSPITALIER ETIENNE CLEMENTEL – RESEAUX D'EAU

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée du conseil municipal n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver, d'une part le protocole d'accord, et d'autre part la prise en charge des travaux pour la somme forfaitaire de 15 000 €uros correspondant à l'engagement financier pour Châtel-Guyon.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

10) ACTUALISATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée du conseil municipal n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la composition des représentants aux commissions communautaires.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

11) APPROBATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée du conseil municipal n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la rédaction des statuts.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

LA SEANCE EST LEVEE A 22 H 30

Frédéric BONNICHON
Maire de Châtel-Guyon



Danielle FAURE-IMBERT
Secrétaire de séance du conseil municipal

